15374/23

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 29 novembre 2023

Enregistré à la Présidence du Sénat le 29 novembre 2023

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

DÉCISION DU CONSEIL modifiant la décision (PESC) 2020/1515 instituant un Collège européen de sécurité et de défense

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes